



Écho des villes

Lutter contre les nuisances de voisinage était l'une des principales conclusions des premiers Etats généraux de la nuit qui se sont tenus fin 2010 à Paris. Près d'un millier de personnes, gérants de bar, de salle de concerts, associations de riverains, représentants de la préfecture de police, etc., s'étaient réunies, à l'invitation de la mairie pour débattre des problèmes de la nuit parisienne en réponse à une pétition baptisée « Paris, quand la nuit meurt en silence », signée par 16 000 personnes. Les « Pierrots de la nuit » sont l'une des

mesures les plus originales et visibles issues de ces Etats généraux.

À l'action directe mais modeste des « Pierrots de la nuit » s'ajoute naturellement un dialogue entre cafetiers et riverains excédés et en cas de problèmes causés par un ou plusieurs établissements, des commissions de médiation se réunissent.

Pour en savoir plus :
www.paris.fr

PARIS teste 10 aspiratrices de voirie électriques

La Ville de Paris vient de se doter de neuf balayuses de trottoir, plus silencieuses, plus propres et plus économes. A terme, elles sont amenées à remplacer les aspiratrices thermiques et diminuer ainsi l'impact environnemental.

Les 500 ZE (zéro émission), fabriquées par la société écossaise Tennant, évitent les rejets de gaz d'échappement, puisqu'elles sont électriques, et sont plus économes que les balayuses thermiques, qui consomment trois litres de carburant par heure de fonctionnement, soit environ 3,60 euros de l'heure. En version électrique, la machine consomme 5 kWh, soit 0,60 euros de l'heure.



Elles sont en outre plus silencieuses que l'aspiratrice classique. Un avantage pour les riverains et pour les agents. « Ces faibles émissions sonores vont permettre d'intervenir plus tôt dans la journée », indique la mairie.

Les Parisiens souhaitent en effet que les engins de voirie se fassent plus discrets. C'est pourquoi la Ville travaille sur la prise en compte de la question bruit sur l'ensemble des bennes.

La moitié des arrondissements parisiens vont disposer de cet engin. La résistance et l'autonomie vont être testées pendant deux ans, afin éventuellement de pouvoir améliorer leur efficacité.

Les aspiratrices électriques devraient remplacer progressivement la totalité des 86 aspiratrices parisiennes, à condition toutefois que leur coût baisse, puisqu'il est actuellement de près du double de celui des engins classiques.

Pour en savoir plus :
www.tennantco.com

RENNES

Vie nocturne : les bars s'engagent avec la Ville

Fin février, un additif à la charte rennaise de la vie nocturne a été signé par des exploitants de débit de boissons. Ils s'engagent à respecter un certain nombre de mesures, au-delà du cadre réglementaire, pour éviter les débordements.

L'objectif est clair : le cœur de la charte de la vie nocturne vise à lutter contre l'alcoolisation excessive, à réguler les fins de soirées et à prévenir et limiter les nuisances. « Le document d'engagement signé par les bars permet, au-delà des obligations réglementaires, de prévenir les conduites à risques, de veiller à la tranquillité publique et de rejeter les discriminations », a insisté Hubert Chardonnet, adjoint à la sécurité.

Les mesures listées dans le document sont très concrètes : assurer un service continu de boissons chaudes jusqu'à la fermeture, proposer l'appel gratuit d'un taxi, veiller à la discrétion des clients à la sortie des établissements...

Ce document qui vient d'être édité, a été signé par une vingtaine de bars pour l'instant. Cette initiative fait suite à un renforcement des actions de la police nationale depuis 2011 pour faire respecter, entre autres, les horaires de fermeture. Aujourd'hui les portes de la plupart des bars sont closes à 1h du matin. Il existe un arrêté préfectoral qui permet de retarder cet horaire à 3h. Vingt-cinq bars rennais en bénéficient.



Écho des villes

Des bars qui, selon le représentant de l'Umih (union des métiers et des industries de l'hôtellerie), souhaiteraient que le métro puisse prolonger son service au-delà de 04h45 pour faciliter le retour des clients à leur domicile. « Une réflexion est en cours sur ce sujet », lui a répondu l'adjoint rennais.

La charte s'articule autour de quatre axes clés

- Le développement des actions de prévention et de médiation à l'image de la Nuit des 4 jeudis ou de Prév'en Ville,
- L'engagement des patrons de bar de lutter contre l'alcoolisation excessive et de mieux réguler les fins de soirée. Outre leurs obligations réglementaires, ils sont incités à assurer un service

continu de boissons chaudes non alcoolisées jusqu'à la fermeture, à proposer l'appel gratuit d'un taxi...

- Le renforcement de l'action et de la coordination des forces de sécurité. L'action de la police nationale sera renforcée par la création d'une « Unité territoriale de quartier », une police de proximité, implantée dans le quartier Centre. Quant à la police municipale, elle développera ses missions d'ilotage en centre-ville,
- L'expérimentation d'une vidéo-protection dans les secteurs Sainte-Anne et Saint-Michel ainsi que dans le centre commercial du Gast.

Pour en savoir plus :
www.rennes.fr

REIMS: Une fabrique sonore dans les caves de champagne Pommery

Une partie des dix-huit kilomètres de caves de champagne Pommery à Reims sert de cadre depuis plusieurs années à des expositions d'art contemporain, baptisées Expériences Pommery. La 9^e édition s'intitulait: La Fabrique Sonore. Elle a réuni une trentaine d'artistes internationaux conviés à imaginer des sons et à les diffuser à l'intérieur des galeries souterraines.

La Fabrique sonore a exploré, à travers une constellation d'artistes, un certain renouveau du médium sonore. Tour à tour ludique, agressif, expérimental, abstrait ou conceptuel, le son accompagne, prolonge, confronte ou renforce le visuel. Que les artistes conçoivent des dispositifs de diffusion ou éprouvent leurs propres instruments, ils nous invitent à une réflexion sur les machines sonores, sur la mécanisation du son et son potentiel sculptural

Avec plusieurs nouvelles œuvres créées spécifiquement pour l'exposition, La Fabrique Sonore était construite



autour d'une diversité de projets allant d'une action filmée dans le Domaine Pommery par Roman Signer au retentissement hypnotique d'un gong de Félicie d'Estienne d'Orves, en passant par une kermesse lumineuse de Bertrand Planes.

On a pu y remarquer par exemple la création de Robin Meier et Ali Momeni: les deux artistes musiciens ont créé un dispositif amplifiant et étirant dans